

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT CINQ SEPTEMBRE DEUX MIL QUATORZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Bérengère BOUCHER – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET – Roger DELSOL – Pascale YVIN - David JACQUET – Pascal ORGEREAU – Blandine FROGER – Patrice BENESTEAU - Yves JEULAND – Cathia BAILLIF-DELAIRE – Isabelle PLANTE

ÉTAIT EXCUSÉE : Bernadette ROGIERS (pouvoir)

Secrétaire de Séance : Vincent FOURNERET

Convention de groupement de commandes Maine et Loire Habitat/CCVLA/commune pour les travaux à engager résidence Les hauts

Dans le cadre du projet de « Maine et Loire Habitat » d'entreprendre une opération de rénovation de « la résidence Les hauts », un groupement de commandes est envisagé entre :

- La Commune de LA MENITRE, maître d'ouvrage des réseaux d'eaux pluviales
- La communauté de communes, maître d'ouvrage d'une partie des réseaux d'eaux usées
- Maine et Loire Habitat, maître d'ouvrage pour le reste des travaux de réseaux

Le Conseil Municipal émet un avis favorable afin de profiter de conditions économiques optimales et d'organiser une programmation et une coordination des travaux, mais souhaite toutefois que la convention soit revue afin d'y intégrer les travaux d'enfouissement de réseaux et le revêtement de surface.

Le dossier sera de nouveau présenté au Conseil Municipal au cours de la prochaine séance.

Rétrocession voirie Lotissement Clos Jeanne de Laval (complément)

Le Conseil Municipal accepte moyennant l'euro symbolique la rétrocession de la voie privée B 1380 du lotissement le Clos Jeanne de Laval, en complément de celle cadastrée B 1381, acceptée par délibération du 25 juin dernier.

Personnel : modification de deux postes

Le Conseil Municipal DECIDE de modifier le tableau des effectifs, à compter du 1^{er} Novembre 2014 :

- création d'un poste d'agent technique principal 2^{ème} classe et suppression du poste d'agent technique 1^{ère} classe

- création d'un poste d'agent administratif principal 1^{ère} classe et suppression du poste d'agent administratif principal 2^{ème} classe

Renouvellement de la convention orange – antenne relais

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, de reconduire la convention entre la société ORANGE pour maintenir l'implantation de l'antenne relais située sur le terrain de sport, ceci pour une durée de 12 ans.

Saison touristique – réflexion sur les gîtes communaux

Bilan piscine

Par délibération du 22 Mai 2014, le Conseil Municipal a décidé de ne pas ouvrir la piscine de LA MENITRE, mais en contrepartie d'offrir aux habitants de LA MENITRE l'accès à la piscine des Rosiers sur Loire. Le bilan est satisfaisant, on comptabilise en effet 130 entrées adulte et 219 entrées enfants, d'où un montant de 653,50 € à payer à la commune des Rosiers sur Loire.

Gîtes communaux

Le taux d'occupation des gîtes communaux a été médiocre. Pour les 4 mois (Juin à Septembre) le nombre de nuitées a en effet diminué de près de 40 % depuis 2012.

Considérant la baisse de fréquentation des gîtes et le bilan financier de ce service tout juste équilibré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 3 abstentions, décide de retirer la maison « la clé des champs » du parc des gîtes communaux et de louer cette maison en bail classique, et par ailleurs, de prendre toutes mesures pour favoriser la location des 3 autres gîtes (actions de promotion)

Demande d'aide financière de l'association HPVA (Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou)

Nouvellement créée, cette association a pour objet premier de travailler sur l'histoire de notre commune. Une des premières actions projetées concerne la commémoration du centenaire de la Grande Guerre pour laquelle deux expositions sont mises en place et ceci dans le cadre du label reçu par la Commune par la Mission Nationale du Centenaire de la Grande Guerre. Pour mener à bien ce programme auquel sont associées, entre autres, les écoles primaires de la Commune, une aide financière de 500 € est donc accordée à l'association HPVA pour couvrir une partie des dépenses liées à ces deux premières expositions.

Mise en vente de l'île de Baure

Suite à la mise en vente de l'île de Baure (située sur la commune du Thoureil), le Conseil Général, dans un souci de préservation des richesses naturelles et paysagères, a fait part de sa volonté de soutenir une éventuelle acquisition. Afin de mieux cerner les possibilités d'accès et d'exploitation de cette Ile, le Maire a rencontré le Directeur Départemental des Territoires qui a confirmé que la réglementation en vigueur, et notamment le règlement du plan local d'urbanisme de ce terrain, et les contraintes liées au classement de ce site ne permettent en aucune manière une exploitation en vue de l'accueil du public.

Au vu de ces arguments, le Conseil Municipal a décidé, par 17 voix et 2 abstentions, de ne pas donner suite à cette offre.

Natation scolaire

La piscine PHAREO (Beaufort en Vallée) accueille, depuis le 16 septembre les élèves de CM1 et CM2 de LA MENITRE. Le contrat a été conclu pour 24 séances (3x8) contrairement à la décision initiale du Conseil Municipal qui en prévoyait 30 séances (3 X 10). En effet, le projet initial supposait une concentration des séances sur les deux mois Mai et Juin, alors que le choix s'est porté sur un étalement de septembre à avril. Cet étalement engendre des frais de transport supplémentaires, le nombre de séances a donc été ramené à

24 séances pour rester dans l'enveloppe budgétaire. Le Conseil Municipal, considérant qu'il est opportun dans un premier temps de mesurer la satisfaction des enfants et l'appréciation des enseignants, décide par 18 voix et 1 abstention de maintenir le programme à 3 fois 8 séances, par souci de maîtrise budgétaire.

Remboursement de frais à l'association Entente StMathMéniRé Football Club

Le Conseil Municipal DECIDE de prendre en charge la somme de 160,56 € engagée par l'association Entente StMathMéniRé pour des achats liés à des travaux d'entretien effectués sur les vestiaires.

Réforme territoriale et réflexions en cours au sein de la CCVLA

La réforme territoriale annoncée par le gouvernement impose une large réflexion. Des échanges ont commencé à se faire au sein de la Communauté de Communes Vallée Loire Authion. La suppression de l'ADS (Application du droit des sols) et de l'ATESAT (Assistance de l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire) en sont les premiers volets, très prochainement suivis par le regroupement des communautés de communes pour lequel un schéma d'orientation est sollicité par le Préfet à très proche échéance (1^{er} trimestre 2015).

Une prochaine réunion d'élus communautaires (ensemble des conseils municipaux) est programmée pour le 24 Octobre prochain à 19 Heures –

Déclaration d'Intention d'Aliéner présentée par la SAFER

Une Déclaration d'intention d'aliéner est présentée par la SAFER – il s'agit d'une maison d'habitation + terres agricoles : au lieu-dit Les Gaillards – 2,3114 ha + bâti.

Le Conseil Municipal DECIDE de ne pas opter pour son droit de préemption.

➤ **Pour info**

- Cérémonie des vœux le samedi 10 Janvier à 17 Heures espace culturel –
- Accueil des nouveaux habitants – ce même jour à 16 Heures

➤ **Démission Bérengère Boucher**

Bérengère BOUCHER, adjointe, a adressé au Préfet, le 25 Septembre, sa lettre de démission de son poste d'adjoint et de son poste de conseillère municipale, pour raisons de santé.

Monsieur le Maire prend acte de cette démission et lui transmet en son nom et en celui de l'ensemble du Conseil Municipal, ses remerciements pour le travail accompli en lui souhaitant un prompt rétablissement.

Dés que le Préfet aura validé la démission de Bérengère BOUCHER, Carine LEROY intégrera le Conseil Municipal. Il sera ensuite procédé à l'élection d'un 5^{ème} adjoint

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 23 Heures 15.

Jackie PASSET
Maire,